

2018_CT2_418

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation du 5ème congrès international, nommé WONDER (Whorkshop On Nuclear Data Evaluation for Reactor applications)

Le 11 octobre 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 octobre 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMEN Mireille – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – DAGORNE Robert donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules – PELLENC Roger donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SALOMON Monique donne pouvoir à HOUEIX Roger – TERME Françoise donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BORELLI Christian – CANAL Jean-Louis – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – JOISSAINS Sophie – LEGIER Michel – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Philippe de SAINTDO donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi Interventions économiques

■ Séance du 11 octobre 2018

05_2_09

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation du 5ème congrès international, nommé WONDER (Whorkshop On Nuclear Data Evaluation for Reactor applications)

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Commissariat à l'Energie Nucléaire et aux Energies Alternatives (CEA) de Cadarache sollicite une participation au financement d'une conférence internationale sur les problématiques des données nucléaires qui se déroulera sur le Territoire du Pays d'Aix.

Le département d'études des réacteurs (DER) du Pôle Energie Nucléaire organisera la 5ème édition de cette conférence internationale à Aix-en-Provence du 8 octobre au 12 octobre 2018.

Ce séminaire fera le point sur les avancées majeures, à la fois sur le plan expérimental (nouvelles mesures, nouvelles installations), sur le plan théorique (nouveaux modèles, nouveaux outils théoriques) et enfin sur les moyens disponibles pour valider les données nucléaires. Cette connaissance des données nucléaires contribuera à la constitution de bibliothèques internationales.

Les principales thématiques abordées porteront sur :

- Besoins en données nucléaires pour les applications de physique des réacteurs
- Nouvelles mesures de données nucléaires
- Evaluation des données nucléaires : théories, modèles, codes
- Incertitudes et matrices de covariances : méthodologie et nouveaux résultats
- Traitement et validation des données nucléaires
- Données spécifiques de décroissances radioactives
- Données spécifiques sur les réactions de fission nucléaires

L'objectif scientifique du séminaire est d'apporter des solutions et/ou des avancées nouvelles sur ces thématiques avec la volonté de faire progresser la connaissance des données nucléaires.

Une trentaine de laboratoires de recherche français et étrangers présenteront leurs activités autour de ces données nucléaires. L'atelier proposé à Aix-en-Provence a pour but de faire interagir ces experts afin de dégager les voies d'amélioration les plus prometteuses à explorer dans le futur. Pour les équipes françaises c'est une opportunité pour mettre en avant leur dynamisme dans la discipline et bénéficier, de plus, des avancées d'autres équipes de spécialistes.

De plus, la volonté des organisateurs de tenir cette conférence à Aix-en-Provence, devra permettre aux participants de découvrir le Territoire du Pays d'Aix.

Pour son organisation, le CEA de Cadarache sollicite une subvention de 3 000 € (trois mille euros) auprès du Territoire du Pays d'Aix sur la base d'un budget prévisionnel estimé à 31 700 € (trente et un mille sept cents euros).

Cette demande a reçu un avis favorable de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture pour 3 000 € (trois mille euros), soit 9,47% du budget prévisionnel de la conférence.

N° GU	Manifestation date	Porté par	Domaine d'activité	Subvention n-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectif oui/non
Hors GU	Du 8 au 12 octobre 2018 Hôtel Roy René Aix-en-Provence	CEA Cadarache	ITER	10 000 € pour plusieurs actions	31 700 €	3 000 €	3 000 €	non

Le reste des dépenses devrait être couvert par l'inscription des participants et un financement du CEA selon le budget prévisionnel suivant :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20181011-2018_CT2_418-DE Date de télétransmission : 22/10/2018 Date de réception préfecture : 22/10/2018

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION/ MANIFESTATION			
CHARGES	Montants en euros ⁽¹⁾	PRODUITS	Montants en euros ⁽¹⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	8 450 €
Achats	1 690 €	Ventes	
Prestations de services	5 000 €	Autres produits	
Transport	1 000 €	Taxe apprentissage	
Matières et fournitures		Droits d'inscription colloque, congrès ou autre manifestation	20 250 €
Services extérieurs		subvention université, CNRS, BQR...	
<u>Locations</u>		Subventions demandées	
de salle		État, préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
de matériels		CNRS	
Nombre de repas/personnes/prix:		Université(s)	
Nombre pauses café/personnes/prix :		Région(s)	
Cocktail dînatoire, nombre de personnes/prix, date et lieu :	2 250 €	Département(s)	
<u>Total restauration :</u>		Commune(s)	
Nombre de nuitées /personnes/prix et lieu :	20 760 €	METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE	3 000 €
<u>Total hébergement :</u>	23 010 €	Autres	
Entretien		CNASEA (emploi aidés, emplois jeunes...)	
Assurances		Fonds européens	
Autres services extérieurs		Dons, sponsors	
Honoraires			
Vacations			
Publication des actes de conférence dans EPJ-N	1 000 €		
Publicité			
Déplacements, missions			
Préciser les destinations et leur nombre, coût par avion, train, bus			
<u>Total déplacements, missions :</u>			
Autres frais généraux			
Actes du colloque, mise en ligne Internet...			
COÛT TOTAL DU PROJET	31 700 €		31 700 €

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros

La part de financement apportée par MAMP ne pourra excéder 50% des dépenses du budget prévisionnel. A titre exceptionnel, cette part de financement pourra être supérieure sur présentation d'un argumentaire détaillé sur décision de la Métropole.

En application de l'article L 1611-4 de la Loi n° 96-142 du 21 février 1996 du Code des Collectivités Territoriales et conformément à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'autorité administrative pourra effectuer des contrôles concernant les dispositions financières (demande de production de devis, factures...).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 021-049/16 du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement Économique, Emploi et Agriculture du 24 septembre 2018.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention au CEA d'un montant de 3 000 € (trois mille euros).

Article 2 :

Ce montant de 3 000 € est prévisionnel et sera versé en une seule fois sur présentation du bilan de la manifestation et du budget réellement dépensé, signé et certifié par le service des Finances du CEA.

A la lecture du bilan budgétaire, ce montant peut varier :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action est supérieur au montant prévisionnel, cette dernière participation ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, cette dernière participation sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Article 3 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires de 3 000 € (trois mille euros) sont inscrits au Budget 2018 de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix - ligne de crédit 1643 – chapitre 65 – fonction 61 – nature 657382 - « Organismes publics divers ».

Demande de subvention pour l'exercice 2018

Fiche administrative

Association EPIC : COMMISSARIAT A L ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES (CEA)

Siège social : SAINT PAUL LEZ DURANCE

N° SIRET : 775 685 019 00 405

Objet social : Organisme de recherche et développement liés aux énergies à faible émission de carbone

Président : Christian BONNET

Personne en charge du dossier dans l'association : Olivier SEROT

<u>Chiffres clés au 31/12/2017 :</u>	<u>Relation avec l'intercommunalité :</u>	
Total produits : nc	Subvention 2017	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Montant : 10 000 € (6000 € pour l'Economie et 4000 € pour l'ESR)
Résultat net : nc	Convention	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Trésorerie : nc	MAD à titre onéreux de <u>Personnel</u>	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	Cotisation 2018	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Montant :
	Cotisation 2017	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Montant :
	Imputation budgétaire : EST CT2 – 3I	Valorisation territoire d'iter

Présentation de la demande de subvention

Personne en charge du dossier au Conseil de Territoire ou à la Métropole : Josette BOILLON

Nature de la subvention : Fonctionnement Global Fonctionnement spécifique Investissement

Description de l'objet de la subvention

Compétence : Economie Nouvelles Technologies Enseignement Supérieur

Lieu de l'action : Aix-en-Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : Organisation de la 5ème conférence internationale WONDER (workshop On Nuclear data Evaluation for Reactor applications) centré sur la problématique des données nucléaires afin de dégager les futures tendances dans la mesure, la modélisation et l'évaluation des données nucléaires

Autre(s) partenaire(s) public(s) : CEA et conférenciers internationaux

Récapitulatif succinct des réalisations de l'année précédente : conférences internationales

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181011-2018_CT2_418-
DE
Date de télétransmission : 22/10/2018
Date de réception préfecture : 22/10/2018

Chiffres clés :

Total produit de l'action ou du budget général de l'association : sans objet

Subvention **demandée** à la Métropole Aix-Marseille-Provence – Tous Conseils de Territoire

CT1 montant : néant	CT4 montant : néant
CT2 montant : 3 000 €	CT5 montant : néant
CT3 montant : néant	CT6 montant : néant
Métropole Aix-Marseille-Provence montant : néant	
Montant total demandé à la Métropole Aix-Marseille-Provence : 3 000 € soit 9,47 % du total produit hors contributions volontaires.	

Remarques éventuelles du Service Opérationnel**Commentaires :**

Depuis plusieurs années le Pays d'Aix soutient les colloques de rayonnement international dans la filière énergie et notamment en lien avec Iter.

AVIS FAVORABLE

Subvention **proposée** par la Métropole Aix-Marseille-Provence

CT1 montant : néant	CT4 montant : néant
CT2 montant : 3 000 €	CT5 montant : néant
CT3 montant : néant	CT6 montant : néant
Métropole Aix-Marseille-Provence montant : néant	
Montant total proposé par la Métropole Aix-Marseille-Provence : 3 000 € soit 9,47 % du total produit hors contributions volontaires.	

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations
le :

Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	<u>Commentaires :</u>
---	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181011-2018_CT2_418-
DE
Date de télétransmission : 22/10/2018
Date de réception préfecture : 22/10/2018

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation du 5ème congrès international, nommé WONDER (Whorkshop On Nuclear Data Evaluation for Reactor applications)

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	71
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36
Pour	71
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 16 OCT. 2018

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20181011-2018_CT2_418-
DE
Date de télétransmission : 22/10/2018
Date de réception préfecture : 22/10/2018